

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 24 février 2010

N°d'Ordre : 01-10

Nombre de conseillers : 13

En exercice : 13

Présents : 11

Représentés : 1

Absent excusé : 0

Objet :

**BUDGET PRIMITIF
2010 DU C.C.A.S.**

**Débat d'Orientations
Budgétaires**

Président : M. Philippe BARTHELEMY, Maire-Président du C.C.A.S.

Présents : MM. BARTHELEMY – BONNES - PORTALIS
Mmes DUCHON-DORIS – DOYET - RANERI - SAMAT
SAN ROMA

Excusée : Mme ANTONELLI (procuration à Mme DOYET)

Assiste : Mme PICO, Directrice du Foyer Logements

Le Président rappelle que la loi impose un débat d'orientations budgétaires préalablement à la présentation du Budget Primitif 2010 du C.C.A.S. qui interviendra lors de la prochaine réunion du Conseil.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Le nombre de bénéficiaires de ce service est relativement stable depuis plusieurs mois et il n'est pas envisagé un accroissement de la demande essentiellement pour des raisons logistiques de livraison.

TELE ASSISTANCE

Il est constaté depuis quelques mois une augmentation sensible des demandes. Il sera donc nécessaire d'augmenter ce poste de dépenses.

Il faudra donc prévoir l'augmentation du parc des appareils detéléassistance, de même des frais de réparation sont à prévoir pour les transmetteurs les plus anciens.

ACTION SOCIALE

Secours : La conjoncture économique laisse envisager une augmentation des demandes de secours. Il semble donc nécessaire de maintenir une enveloppe conséquente sur les postes 6561 « Secours d'urgence », 6562 « Aides » et 6288 « Autres services extérieurs » (frais de cantine et de transport scolaire)

Personnes isolées : il est envisagé de mettre en place un service de bibliothèque à domicile à destination de ce public, le service « Ecoute et Solidarité » ayant fait remonter une réelle demande.

Pour faire fonctionner ce nouveau service, il conviendra de prévoir l'embauche d'un personnel sous contrat aidé.

Subventions :

Le C.C.A.S., par convention, alloue une subvention de fonctionnement aux organismes suivants :

- le Conseil Départemental d'Accès au Droit du Var (consultations juridiques gratuites) depuis 2002 ;

- l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (consultations gratuites spécialisées en droit du logement) depuis 2009.

Le poste 6574 « Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé » sera donc aligné selon les termes prévus par lesdites conventions.

SALAIRES

Sur l'exercice 2010, le poste salaires (chapitre 012) devra tenir compte essentiellement des éléments suivants :

* le poste 64131 (personnel temporaire) devra prévoir l'embauche d'un personnel sous contrat à temps partiel pour pallier, d'une part l'absence d'un agent titulaire en longue maladie qui pourrait reprendre son poste à mi-temps thérapeutique, d'autre part pour assurer le nouveau service de bibliothèque à domicile ;

* le poste 64111 (personnel titulaire) devra quant à lui tenir compte du retour d'un agent à temps partiel en fin de congé parental.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Le Budget 2010 devra tenir compte d'une manière générale de la majoration des frais de fonctionnement liée à l'augmentation du coût de la vie.

Le poste 61558 « Entretien et réparations sur biens mobiliers » devra notamment être augmenté pour honorer les contrats de maintenance des divers matériels et logiciels acquis en 2009.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Afin de poursuivre la modernisation du parc d'appareils de téléalarme, il est prévu l'achat régulier de nouveaux transmetteurs plus performants. Le Budget 2010 alimentera donc le poste 2188 des crédits nécessaires.

L'achat de matériel informatique pourra aussi être envisagé, dans la même perspective de modernisation des installations.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR , MOIS ET AN SUSDITS.

Pour Extrait Conforme,

***Le Maire – Président du
Centre Communal d'Action Sociale.***